



TAXE APPRENTISSAGE 2018

CRÉONS ENSEMBLE LA VALEUR AJOUTÉE
DE DEMAIN

reconnaissance attractivité croissance & innovation

ECE Paris Ecole d'Ingénieurs, près de 100 ans d'histoire

- Ecole d'ingénieurs fondée en 1919 sous le nom d'Ecole Centrale de TSF, l'ECE Paris forme des ingénieurs audacieux dans les nouvelles technologies sur des secteurs multiples et porteurs : la finance, la sécurité des réseaux, les objets connectés, la santé, les nouvelles énergies...
- 2540 étudiants et un réseau Alumni de 7100 anciens
- Le développement de coopérations internationales : 100% des étudiants effectuent un séjour pédagogique à l'international grâce à 173 accords dans 144 universités dans 49 pays (72 doubles diplômes possibles).
- Une équipe de 30 enseignants-chercheurs et doctorants et 3 laboratoires de recherche reconnus : Finance Quantitative, Temps réel et nanotechnologies.
- Bi-cursus Recherche en partenariat avec l'UPMC, l'IAE de Paris, Telecom Paris, l'ESPCI, Paris-Dauphine...
- ECE Cube, un incubateur au service des porteurs de projets avec 12 start-ups de jeunes diplômés incubées.

L'ADN de l'école : innover et entreprendre

- 6 majeures d'enseignement, 7 mineures et 11 options d'approfondissement en Cycle Ingénieur
- Une Pédagogie innovante en mode Projet grâce au programme VPE (Valorisation des Projets Etudiants) : des clusters thématiques et 6 axes de valorisation (start-up, dépôt de brevet, innovation en partenariat, concours, publication d'un article scientifique...)
- En 2015-2016 : 6 projets en création d'entreprise dans l'incubateur de l'Ecole, 35 publications scientifiques en conférences internationales, 3 brevets en cours de dépôt, 60 innovations collaboratives avec des partenaires externes, 22 finalistes à des challenges technologiques et entrepreneuriaux
- Une Pédagogie réactive et adaptée aux nouvelles dynamiques scientifiques et technologiques: les transports terrestres, les technologies pour la santé, les écotechnologies, les nanosciences, les logiciels et télécommunications, les systèmes embarqués, les réseaux de capteurs et objets communicants, la sécurité, la Finance...



Des synergies avec les entreprises

- 140 entreprises partenaires et 800 entreprises impliquées qui accueillent chaque année nos étudiants en stage, en VIE et en apprentissage.
- Des liens privilégiés avec des événements-clés : le Forum Carrières, les Simulations d'Entretiens de recrutement, les ECE Innov'Awards, les Tables-Rondes Métiers, le Parrainage de Promotion...
- Des soutiens qualitatifs et pérennes en tant que partenaires pédagogiques et financiers de l'ECE Paris.

ZOOM SUR

Utilisation de la taxe d'apprentissage

Grâce aux fonds collectés en 2017, l'Ecole a :

- **construit et équipé** un FabLab à destination de tous les étudiants pour leurs projets
- **recruté** de nouveaux enseignants chercheurs et accueilli des conférenciers de renom
- **fait l'acquisition** de nouveaux matériels informatiques et pédagogiques.

“ La démarche de l'ECE Paris est porteuse d'avenir pour nos étudiants et les entreprises qui nous accompagnent. Vous associer à nos valeurs et nos projets nous permet d'agir ensemble. ”

Insertion professionnelle

L'enquête Premier emploi est réalisée chaque année par la direction des relations entreprises de l'ECE et en étroite collaboration avec la Conférence des Grandes Écoles (CGE) et permet d'évaluer l'insertion professionnelle de nos jeunes diplômés de la promotion sortante.

Le diplôme d'ingénieur de l'ECE constitue un réel passeport pour l'emploi et pour une employabilité durable.

Notre formation généraliste et la présence croissante du numérique dans notre économie, permettent à nos jeunes diplômés de s'orienter vers tous les secteurs d'activité.

Grâce à leurs qualités humaines et à leur ouverture d'esprit, les étudiants de l'ECE se distinguent aussi par le goût de l'innovation qui est cultivé tout au long de leur cursus école.

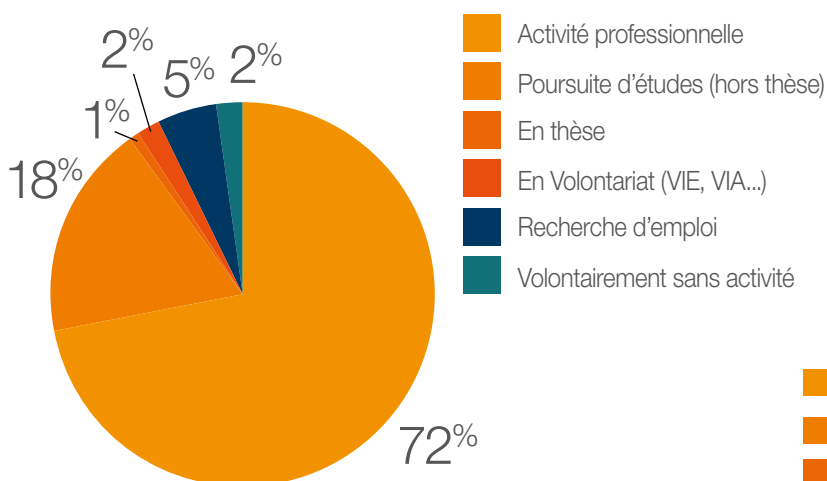
Salaire annuel brut moyen

41 650 € en 2017

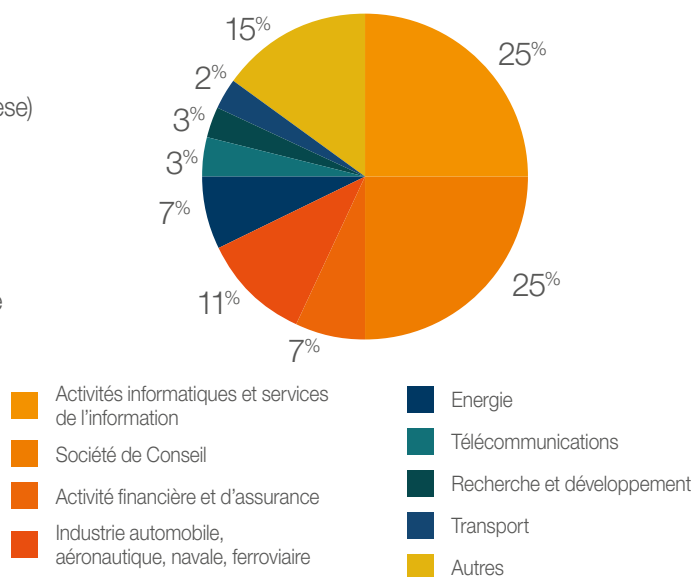
moyenne du variable **3 850 €**
avec un variable pour **65%** de la promotion

PLUS DE 70% DES ÉTUDIANTS SONT EMBAUCHÉS À LA SUITE DE LEUR STAGE DE FIN D'ÉTUDES OU DE L'ALTERNANCE

Situation actuelle des diplômés



Secteurs d'activité



ZOOM SUR

Votre Taxe d'apprentissage nous permettra cette année de :

- **Renforcer** nos ressources pédagogiques : enseignants-chercheurs & équipements
- **Poursuivre** l'internationalisation de nos programmes et renforcer notre politique de partenariat avec des universités
- **Ouvrir** de nouvelles chaires d'enseignement et de recherche
- **Développer** notre engagement solidaire et responsable,
- **Créer** de nouvelles plateformes numériques d'apprentissage

Son engagement dans l'apprentissage



L'ECE Paris propose depuis 2008 un parcours par apprentissage, durant lequel les élèves-ingénieurs partagent leur temps entre école et entreprise.

Le rythme choisi de l'alternance (3 semaines en entreprise / 3 semaines à l'école + échanges académiques internationaux + projet de fin d'étude) leur assure la même formation que les étudiants en formation initiale et leur permet de profiter également de la vie du campus.

L'apprenti fait partie intégrante de l'entreprise et en tant que salarié, bénéficie d'une rémunération et d'une formation gratuite à l'École. Ce parcours constitue un véritable tremplin professionnel pour nos élèves.

Plus de 400 étudiants ont déjà bénéficié de cette formation par l'apprentissage à l'ECE Paris.

Pour continuer à nous aider à promouvoir cette formation en apprentissage, n'hésitez pas à adresser votre quota libre en le fléchant sur le CFA Sup de Vinci (Section ECE).

Comment affecter votre taxe d'apprentissage

Principes

C'est la seule redevance dont l'entreprise peut librement décider l'affectation. Cette taxe participe aux investissements, partiels, des organismes de formation et assure ainsi le développement de l'enseignement technologique, professionnel et de l'apprentissage grâce aux soutiens des entreprises.

Comment ?

Par l'intermédiaire de votre OCTA, vous avez la possibilité de nous verser votre taxe d'apprentissage au titre du hors quota en catégorie B (niveau I - Bac+5) et également votre quota via la section ECE de notre CFA partenaire, le CFA Sup de Vinci. De plus la Contribution supplémentaire à l'Apprentissage (CSA) peut également être dirigée vers un organisme de Formation sur la partie Quota, vous pouvez donc privilégier le CFA Sup de Vinci et sa section ECE.

Nous vous suggérons d'effectuer ce versement via notre partenaire OPCALIA, habilité en qualité d'Organisme Collecteur de Taxe d'Apprentissage (www.opcalia.com).

Noms et adresses des établissements	Code UAI	Quota	Catégorie A	Catégorie B
Pour le Hors-Quota : habilitation catégorie B (formations de niveau I) ECE Paris - 37 Quai de Grenelle - Immeuble Pollux - 75015 Paris	0754431J			X
Pour le Quota : CFA Sup de Vinci - Section ECE 12 avenue Léonard de Vinci - COURBEVOIE Cedex	0922384S	X		

Quand ?

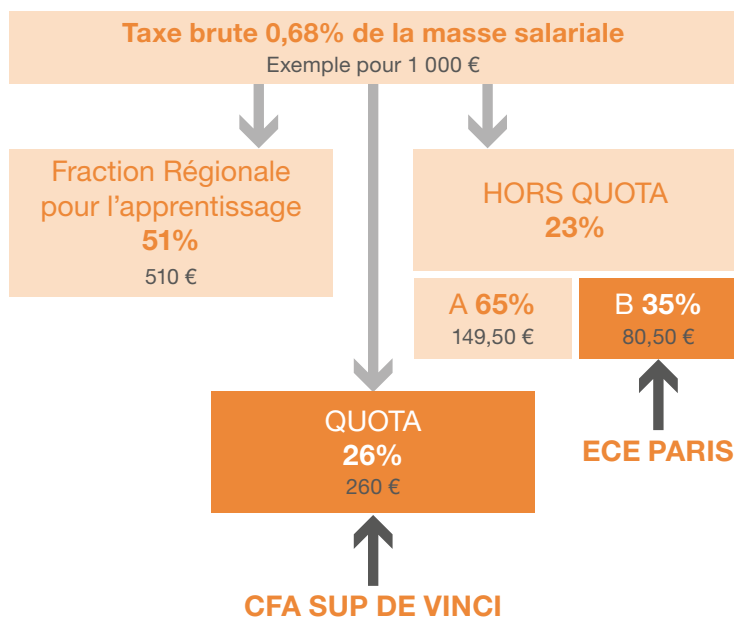
Date limite de versement : **1^{er} mars 2018**



INSEEC U.

- 22 écoles
- 23 500 étudiants à la rentrée 2017
- 4 Campus en France
- 5 Campus à l'étranger
- 6 incubateurs

REPARTITION



ECE PARIS

ÉCOLE D'INGÉNIEURS **Contacts**

Pour toute question sur l'affectation de votre taxe, vous disposez d'un interlocuteur privilégié :

Anne-Valérie PERO
Directrice des Relations Entreprises

Email : apprentissage@ece.fr - Tél : 01 44 39 25 69
37, quai de Grenelle 75015 Paris - www.ece.fr